

BRÈVES DE SANTÉ

Bulletin d'information

MAI 2026

Courriel : soutien.cham@gmail.com

 Collectif soutien cham



Une addition toujours plus lourde pour les patients



Les Ehpad du CHU d'Orléans en difficulté.

Un rassemblement était organisé le 30 mars devant l'Ehpad et l'Unité de soins de longue Durée du Bois Fleury à Saran, à l'initiative des agents CGT pour alerter sur la dégradation des conditions de travail et de prise en charge des résidents. Le pôle personnes âgées du CHU regroupe trois établissements d'une capacité de 526 lits. Face aux déficits d'exploitation d'un montant de 860 millions d'euros auquel s'ajoute un budget amputé de 560 000 euros de dotations, la Direction du CHU envisage une réorganisation des effectifs avec la suppression de plusieurs dizaines de postes, principalement d'aides-soignants. Notre Collectif est venu exprimer son soutien aux personnels et aux familles rassemblés devant l'Ehpad, ainsi que l'UDIRS (retraités.es

Malgré les engagements du premier ministre pris à l'automne lors du vote du projet de loi de financement de la Sécurité Sociale, les patients sont de plus en plus taxés. Depuis le 1er avril, la participation pour les actes médicaux lourds grimpe de 24€ à 32€. La mesure s'applique aux soins effectués en cabinet, en centre de santé et clinique, à l'hôpital et à domicile. Cette hausse intervient après le relèvement en mars du forfait journalier hospitalier passé de 20€ à 23€, du forfait patient urgence passé de 19,61€ à 23€, du forfait journalier d'hospitalisation en psychiatrie passé de 15€ à 17€. Ce sont au total près de 400 millions d'euros de dépenses supplémentaires qui seront ainsi transférées cette année aux mutuelles et assurances complémentaires. Mais près de trois millions de personnes sont sans couverture complémentaire et les cotisations ne cessent d'exploser. A cela s'ajoutent les dépassements d'honoraires qui deviennent insupportables. Pour une part grandissante de la population. Jusqu'où fera-t-on payer les malades ?



Solidaire). Des familles ont dénoncé les difficultés des soignants à prendre en charge leurs parents de plus en plus en plus âgés et dépendants.

L'association Asalée placée en redressement judiciaire

Les infirmières Asalée assurent un suivi essentiel des patients atteints de maladies chroniques, participent à la prévention, à l'éducation thérapeutique et coopèrent étroitement avec les médecins généralistes. Elles ont leur place, le plus souvent, dans les centres publics de santé. Une méta-analyse regroupant 200 études menées depuis 20 ans révèle un potentiel d'économie du dispositif Asalée supérieur à 10 milliards d'euros par an sur les dépenses d'assurance-maladie. En 2025, la CNAM suspendait leurs financements pour des raisons administratives et financières. Les près de 2 000 infirmières Asalée ne perçoivent plus leurs salaires depuis février 2026, mais elles poursuivent leur travail malgré leur précarité. La liquidation judiciaire de l'association a été évitée par une décision de justice au mois de mars, avec la désignation de deux administrateurs judiciaires. L'Assurance maladie se doit de respecter ses engagements publics et reprendre le financement nécessaire à la poursuite de l'activité pour assurer l'accès aux soins des plus fragiles, des plus âgées et permettre à de nombreux patients d'éviter une hospitalisation.

Les jeunes bénéficiaires de l'Aide sociale à l'enfance ont une espérance de vie diminuée de 20 ans par rapport à l'ensemble de la population (rapport parlementaire 2025). Face à l'abandon politique, la ministre de la santé avait annoncé pour le début de l'année, un parcours de soins renforcés. Le décret vient juste d'être publié mais sera-t-il suivi d'effets ? Ces jeunes, victimes de multiples traumatismes précoces, représentent la moitié des hospitalisations en pédopsychiatrie. Le dispositif de prises en charge serait assuré par des médecins généralistes et pédiatres. Encore faut-il les trouver !!



Projection débat du film
« Au bord du monde »
à l'Alticiné de Montargis
le jeudi 11 juin à 20h
en présence du réalisateur

Alexia, 25 ans, volontaire et idéaliste, arrive comme infirmière stagiaire dans le service fermé d'un hôpital psychiatrique. Malgré les avertissements de Joëlle, l'infirmière en chef, sur la distance à garder avec les patients, Alexia va se rapprocher de Mila, une patiente de 20 ans qui ne comprend pas ce qu'elle fait là. Touchée par sa colère, Alexia va remettre en question l'institution...

De qui se moque-t-on ?

Nos Ehpad cumulent plusieurs milliards d'euros de déficits. Les directions sont pressées par les Agences régionales de santé d'élaborer des plans de retour à l'équilibre, en clair, la suppression continue de postes et de lits. La colère monte dans les établissements où l'on observe actuellement de nombreux mouvements de grève (Orléans, Chartres, Poitiers ..). Mais le gouvernement agit : il vient d'avoir l'idée lumineuse de renommer les Ehpad : Maisons France Autonomie. La vitrine est repeinte, mais les difficultés s'aggravent derrière les murs !

Notre collectif s'intitule désormais COLLECTIF SANTÉ EST LOIRET. Son action s'étend sur le Pithiverais et le Giennois.